



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
VILLE D'ARPAJON - 70 Grande rue - 91290 ARPAJON
Tél. : 01 69 26 15 26
Fax. : 01 69 26 15 00
ressources.humaines@arpajon91.fr

AGENT DU POINT ÉCOLE (H/F)

DENTIFICATION DU POSTE

Direction / Service : Police Municipale

Lieu(x) de travail : école élémentaire Victor Hugo, école maternelle et élémentaire Édouard Herriot, école maternelle Anatole France

Mission : assurer par une présence continue, la sécurité des écoliers aux abords des écoles.

Temps de travail : 8h hebdomadaires. Cycle de travail : périodes scolaires

Filière/Grade : technique, adjoint technique territorial

SITUATION DU POSTE DANS L'ORGANISATION

Fonction(s) du/des subordonné(s) : néant

Autres relations de travail (services, organismes) : usagers des écoles, services de la Ville

Responsabilités et niveaux d'autonomie : travail en autonomie

PRINCIPALES ACTIVITES EXERCEES PAR L'AGENT

- Surveiller les abords des écoles lors des entrées et sorties
- Veiller à empêcher le stationnement anarchique pour assurer la sécurité des enfants
- Garantir la sécurité des piétons au niveau du passage protégé lors des entrées et des sorties des écoles en modérant la circulation
- Accompagner le public pour la traversée sur les passages piétons par des actes de prévention et une sécurisation de la traversée
- Transmettre au chef de service de la Police Municipale les faits utiles (observation/information) à la sécurité des élèves

CONNAISSANCES ET APTITUDES REQUISES POUR OCCUPER LE POSTE

1/ Connaissances de base et diplômes/spécialités détenues (savoirs) :

- Connaissance des règles de sécurité
- Connaissance du public de 3 à 10 ans
- Connaissance des techniques appropriées afin de bien se faire comprendre des enfants et des automobilistes (gestes réglementaires)

2/ Qualités personnelles (savoir être) :

- Sens du service public
- Pédagogie envers les enfants
- Sens des responsabilités
- Sens de la médiation, maîtrise de soi et qualité relationnelle
- Disponibilité, ponctualité et assiduité
- Sens de l'observation, rigueur et exemplarité
- Faire preuve de patience et d'autorité

CONTRAINTES DU POSTE

- 1/ Particularités du poste (complexité, difficulté d'organisation...) : posture professionnelle adaptée
- 2/ Contraintes liées au poste et au besoin du service public : travail à l'extérieur par tout temps
- 3/ Moyens et équipements utilisés : équipement réglementaire pour être facilement repérable des enfants et des automobilistes
- 4/ Sécurité : respect des conditions de sécurité

Envoyer CV et lettre de motivation par mail à :
recrutements@arpajon91.fr
à l'attention de :
Monsieur le Maire
70 Grande rue
91290 ARPAJON